



AGENCE NATIONALE POUR
LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE
A N M E

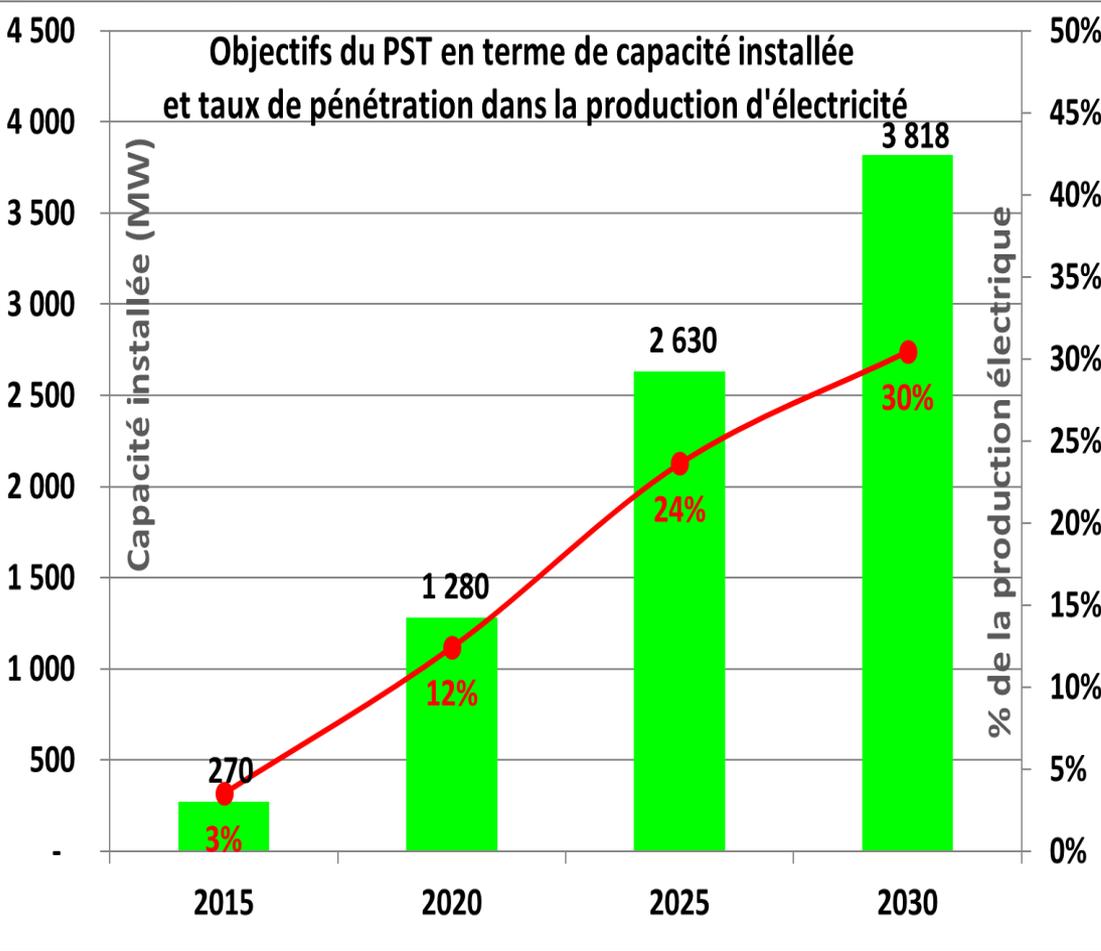
Un engagement durable et renouvelable

PLAN D'ACTION POUR L'ACCÉLÉRATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS D'ÉNERGIES RENOUVELABLES EN TUNISIE

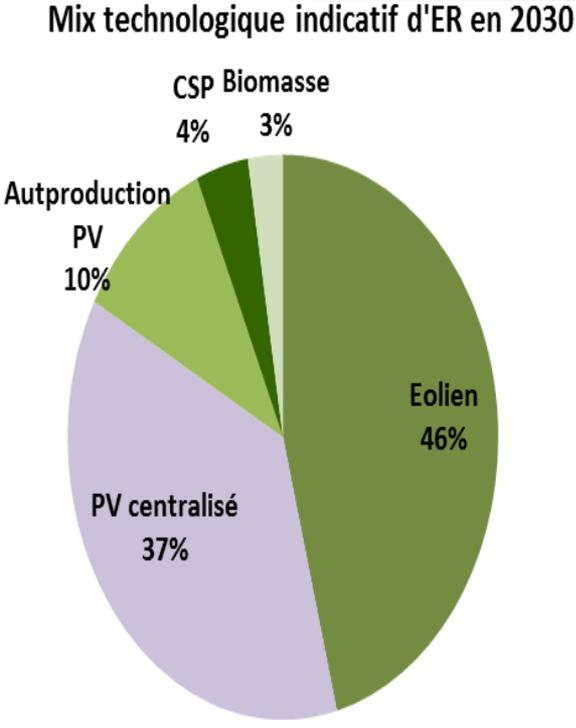
Présenté par : FARHAT Mohamed Ali

Objectif du PST

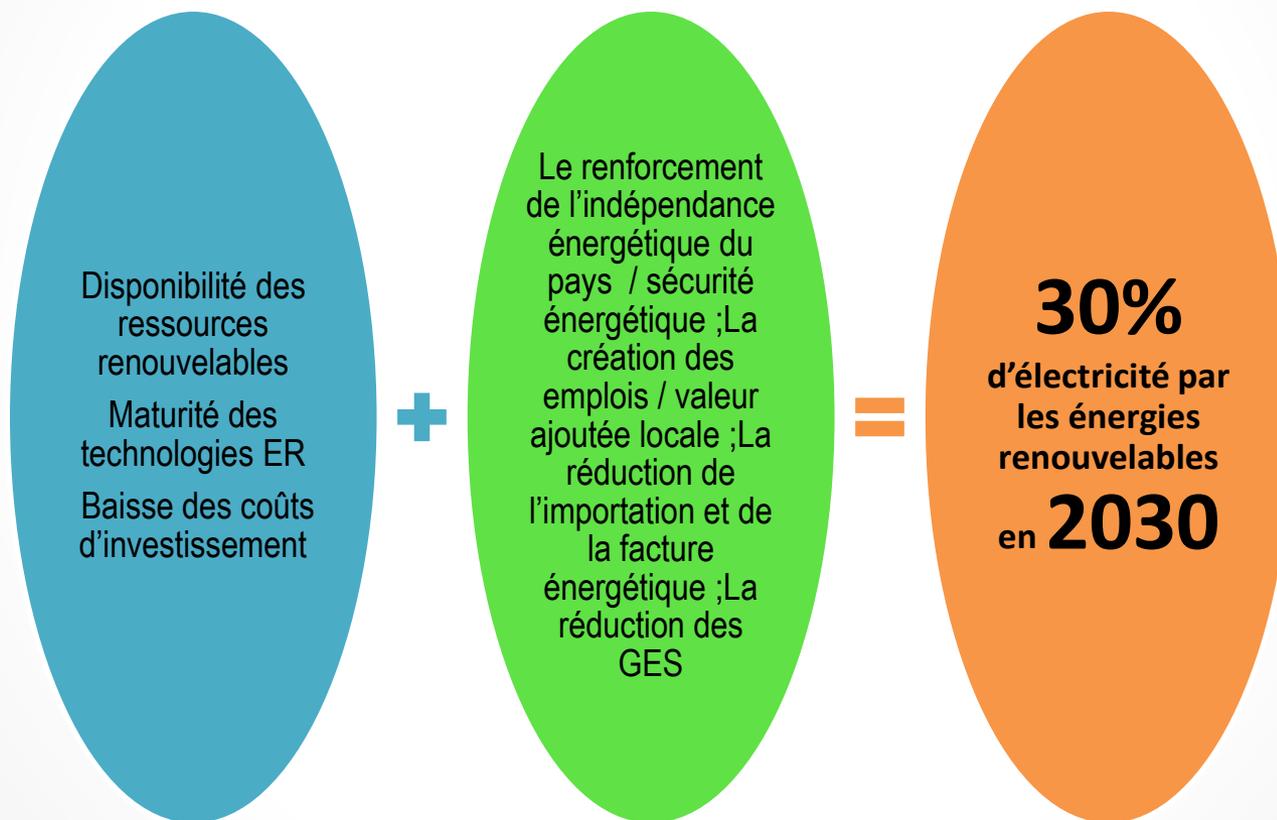
Objectifs du Plan Solaire Tunisien



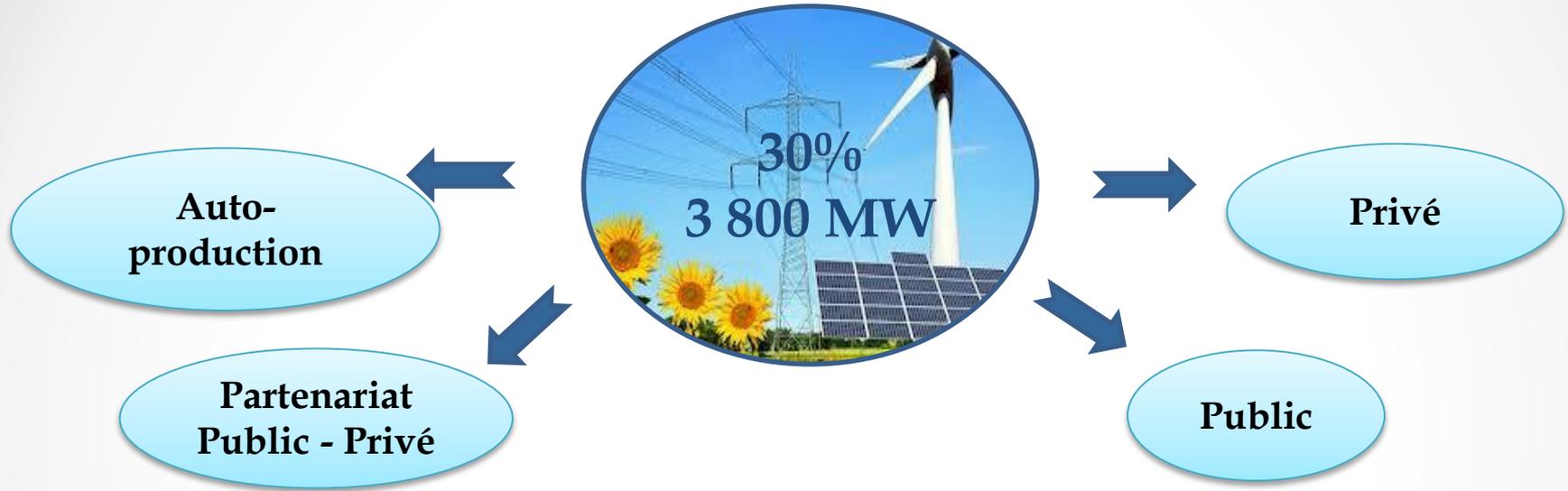
Mix technologique indicatif du PST



Stratégie Nationale /PST



Investisseurs potentiels du PST



- Le régime d'autoproduction
- Le régime d'autorisation
- Le régime de concession
- Le régime d'investissement public

Accélération du PST

- Le développement massif des énergies renouvelables est une nécessité pour la Tunisie
- Les réalisations actuelles des ER sont encore loin des objectifs fixés par la Tunisie à moyen et long terme (moins de 3% du mix électrique)

Nécessité d'accélérer la mise en œuvre du Plan Solaire Tunisien



- Conférence du 7 et 8 décembre 2017 organisée par le MEMER et l'ANME avec l'appui du PNUD, pour identifier **un plan d'action d'accélération** du PST
- Concertation avec l'ensemble des acteurs (plus de 400 participants privés, publics et de la société civile)

 **Identification des barrières qui entravent l'augmentation de la part de la production d'électricité à partir des énergies renouvelables à 30% en 2030**

Accélération du PST

Les problématiques soulevées lors de la conférence

- Les procédures d'octroi des autorisations sont longues et complexes
- La multitude des parties intervenantes et responsables vis à vis des porteurs des projets
- L'absence d'une autorité de régulation indépendante du secteur électrique
- La réticence des investisseurs et des bailleurs de fonds quant aux dispositions du PPA (la garantie de l'état, la force majeure politique, changement dans la loi, les accords directs.....);
- La répartition des responsabilités entre la Commission Technique de Production Spéciale d'Electricité et la Commission Technique des Energies Renouvelables dans le cadre de l'octroi des concessions;
- La difficulté des investisseurs dans l'énergie renouvelable à accéder aux sites appartenant au domaine de l'Etat
- L'absence de possibilité juridique de vente d'électricité par les développeurs projet à partir d'énergies renouvelables aux grands consommateurs d'électricité
- L'augmentation des timbres douaniers
- L'insuffisance des ressources humaines au niveau du Ministère de l'Energie, des Mines et des Energies Renouvelables et de l'Agence Nationale de Maitrise de l'Energie.

Accélération du PST

Recommandations de la conférence

Les recommandations formulées lors de cette conférence ont permis de dégager un plan d'action à court et à moyen terme permettant l'accélération de la mise en œuvre du PST

Ces Actions sont organisées en 6 grandes thématiques:

- Le régime des concessions
- Le régime des autorisations
- Le régime de l'autoproduction
- Le financement du Plan Solaire Tunisien
- Le foncier
- La gouvernance du Plan Solaire Tunisien



Création d'une Task Force pour la préparation du plan d'action et le suivi de sa mise en œuvre

Plan d'action pour accélérer la mise en œuvre des projets de production d'électricité à partir des énergies renouvelables



Ce plan d'action a été présenté et approuvé par le conseil ministériel du 28 février 2018

Plan d'action pour accélérer la mise en œuvre des projets de production d'électricité à partir des énergies renouvelables



LE REGIME DES CONCESSIONS

ACTION 1 : LES CONCESSIONS DES PROJETS PV

ACTION 2 : MISE EN PLACE DES CONCESSIONS DES PROJETS EOLIENS

Les mesures proposées:

- Porter la puissance installée totale de 100 à 500 MWc pour le PV
- Porter la puissance installée totale de 100 à 500 MWc pour le Eolien
- Identifier et sécuriser les terrains des concessions pour le PV et Eolien
- un groupe de travail pilote et suit la mise en œuvre de toutes les tâches nécessaires au lancement et attribution des concessions



LE REGIME DES AUTORISATIONS

ACTION 3 : REVISION DU CONTRAT D'ACHAT D'ELECTRICITE (PPA)

ACTION 4 : REVISION DES MODALITES D'AUTORISATION POUR LES PROJETS ER

Les mesures proposées

- Adopter un cahier des charges spécifique avec des procédures allégées pour les projets de taille inférieure à 1MW
- Le PPA: révision des articles relatifs à la force majeure, changement dans la loi, accord directe, arbitrage international, énergie non enlevée et la résiliation du contrat
- Le manuel de procédures: révision des critères d'évaluation en vue de les simplifier, mieux les quantifier et les préciser



LE REGIME D'AUTOPRODUCTION

ACTION 5 : SIMPLIFICATION DES PROCEDURES ET ELABORATION D'UN GUIDE DE PROCEDURES POUR LES AUTO-PRODUCTEURS

ACTION 6 : REVISION DES TARIFS D'ACHAT DES EXCEDENTS ET DE TRANSPORT

ACTION 7 : REVISION DU SYSTEME DE COMPTAGE ET DE FACTURATION

ACTION 8 : CONCEPTION D'UN PROGRAMME PV SOCIAL NET METERING POUR LES MENAGES A FAIBLE CONSOMMATION ELECTRIQUE DANS LE CADRE DU FTE

Les mesures proposées

- Adopter un cahier des charges spécifique avec des procédures allégées (autoproduction MT/HT)
- Révision de la Décision Ministérielle du 2 juin 2014, relative au tarif de transport et d'achat de l'excédent

LE FINANCEMENT DU PLAN SOLAIRE TUNISIEN

ACTION 9 : MISE EN PLACE D'UN PLAN DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DU SECTEUR FINANCIER

ACTION 10 : OPERATIONNALISATION ET RESTRUCTURATION DU FONDS DE TRANSITION ENERGETIQUE

ACTION 11 : ELABORATION ET PUBLICATION D'UN MANUEL SUR L'ACCES DES ENRS AUX AVANTAGES DU FTE ET FTI

ACTION 12 : PREPARATION ET PRESENTATION D'UN PROGRAMME ENRS POUR LE FINANCEMENT FVC

LE FONCIER

ACTION 13 : FACILITATION DE L'ACCES AU FONCIER POUR LES INVESTISSEURS ENRS

Les mesures proposées

-Élaboration d'un manuel de procédures pour faciliter l'accès des investisseurs ENRs aux sites appartenant au domaine de l'Etat





HELPDESK



LA GOUVERNANCE DU PLAN SOLAIRE TUNISIEN

ACTION 14 : MISE EN PLACE D'UN HELP-DESK DU PST AU SEIN DE L'ANME

ACTION 15 : CREATION D'UN REGULATEUR INDEPENDANT

ACTION 16 : MISE EN PLACE D'UN CADRE DE PLANIFICATION ET PROGRAMMATION DU PST

ACTION 17 : ELABORATION D'UN CODE DES ENRS ET MISE EN COHERENCE DE L'ENSEMBLE DES LEGISLATIONS AYANT UN LIEN AVEC LE DEVELOPPEMENT DU RENOUEVELABLE



MESURES TECHNIQUES

ACTION 18 : PLANIFICATION ET ACCELERATION DES PROJETS D'AMELIORATION DE L'INTEGRATION DES ENRS DANS LE SYSTEME ELECTRIQUE



=> MISE EN PLACE D'UN MECANISME DE SUIVI ET EVALUATION DU PLAN D'ACTION

Avis Annuel actualisé

Avis N°01/2016	Programme de production de l'électricité à partir du renouvelable 2017-2020		
	Source de l'énergie	Programme fixé 2017-2020 [Capacité MW]	Programme actualisé 2018-2022 [Capacité MW]
Régime des concessions (secteur privé)	Énergie éolienne	100	500
	Énergie solaire photovoltaïque	100	500
Régime des autorisations (secteur privé)	Énergie éolienne	90	130
	Énergie solaire photovoltaïque	120	134
Autoproduction (secteur privé et public)	Énergie éolienne	80	80
	Énergie solaire photovoltaïque	130	130
STEG (secteur public)	Énergie éolienne	80	80
	Énergie solaire photovoltaïque	300	320
Total		1 000	1 874

Les projets de la STEG

Projets	Capacité installée MW	Investissement M €	Financement	Avancement du projet	Date prévu de mise en service
Parc photovoltaïque Tozeur 1	10	11	KfW	Les travaux de réalisation ont débuté le 24 juillet 2017	2018
Parc photovoltaïque Tozeur 2	10	10	KfW	Un appel d'offres a été lancé le 20 octobre 2017	2019
Parc éolien Tbagua	80	80	KfW	En cours de préparation du CC	2020-2021
Parcs photovoltaïques	300	300	Financement étranger	En cours de préparation du CC	2020-2021

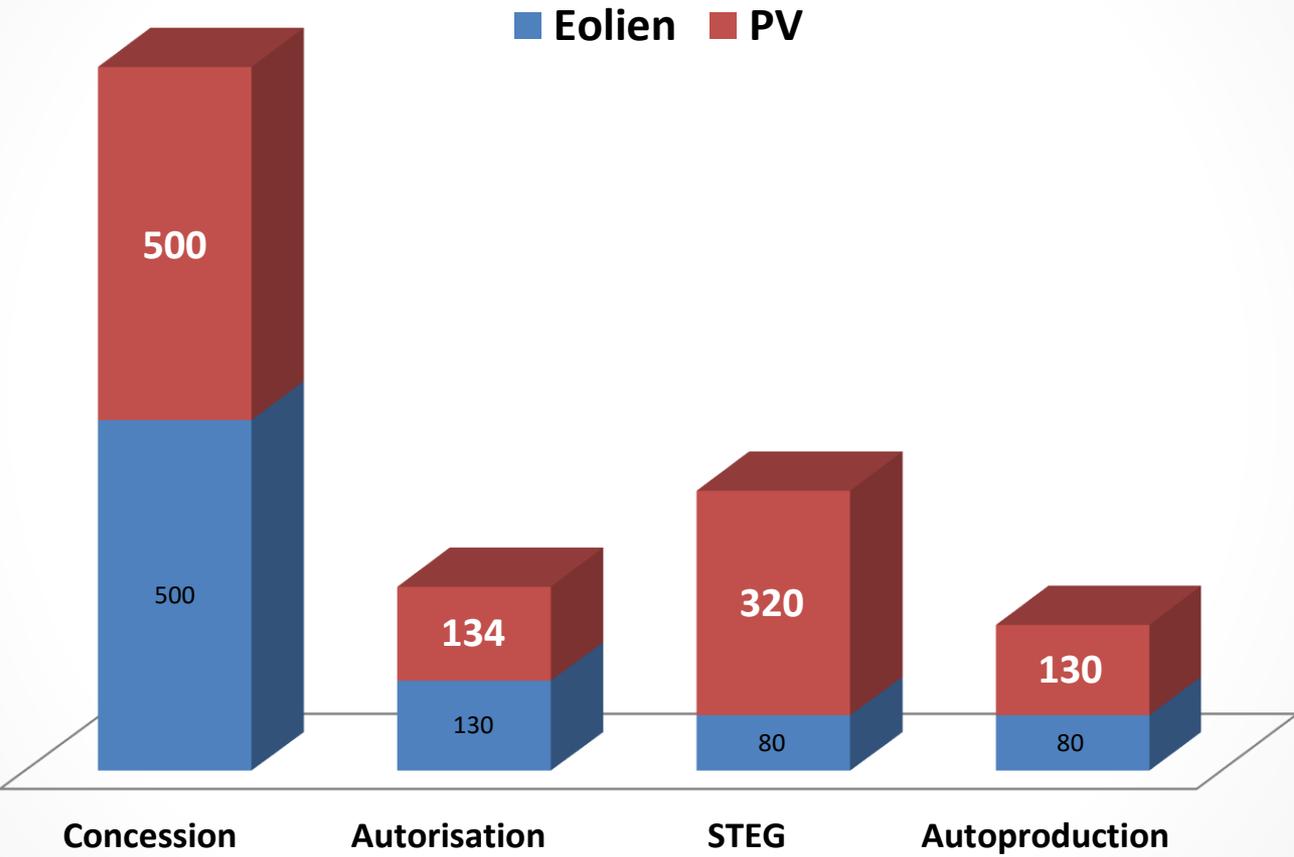
Les projets par le secteur privé (1/2)

Projets	Capacité à installée MW	Investissement M €	Financement	Avancement du projet	Date prévu de mise en service
Parc photovoltaïque autoproduction	130	130	Financement privé	<ul style="list-style-type: none"> •Installation d'environ 10 MW en basse tension 2017 •Accord pour la réalisation de 36 nouveaux projets connectés au réseau MT 	2018 - 2020
Parc éolien autoproduction	80	80	Financement privé	Aucune demande n'est parvenue	2020
Parc photovoltaïque Régime des autorisations	134	134	Financement privé	<p>Le 1^{er} round d'appel à projet 70 MW (lancé le 11 mai 2017): 64MW octroyé</p> <p>Le 2^{ème} round d'appel à projet 70 MW : lancé le 26 mai 2018</p>	2020-2021
Parcs éoliens Régimes des autorisations	130	130	Financement privé	Le 1 ^{er} round d'appel à projet 70 MW(lancé le 11 mai 2017): pas de projets octroyé.Augmentation de capacité des projets à 130MW	2020-2021

Les projets par le secteur privé (2/2)

Projets	Capacité installée MW	Investissement M €	Financement	Avancement du projet	Date prévu de mise en service
Parc photovoltaïque régime des concessions	500	500	Financement étranger	L'appel à pré-qualification a été lancé le 23 mai 2018 Dernière date de soumission: 19 juillet	2020-2021
Parc éolien régime des concessions	500 (300+200)	500	Financement étranger	L'appel à pré-qualification a été lancé le 23 mai 2018 Dernière date de soumission: 19 juillet	2021-2022

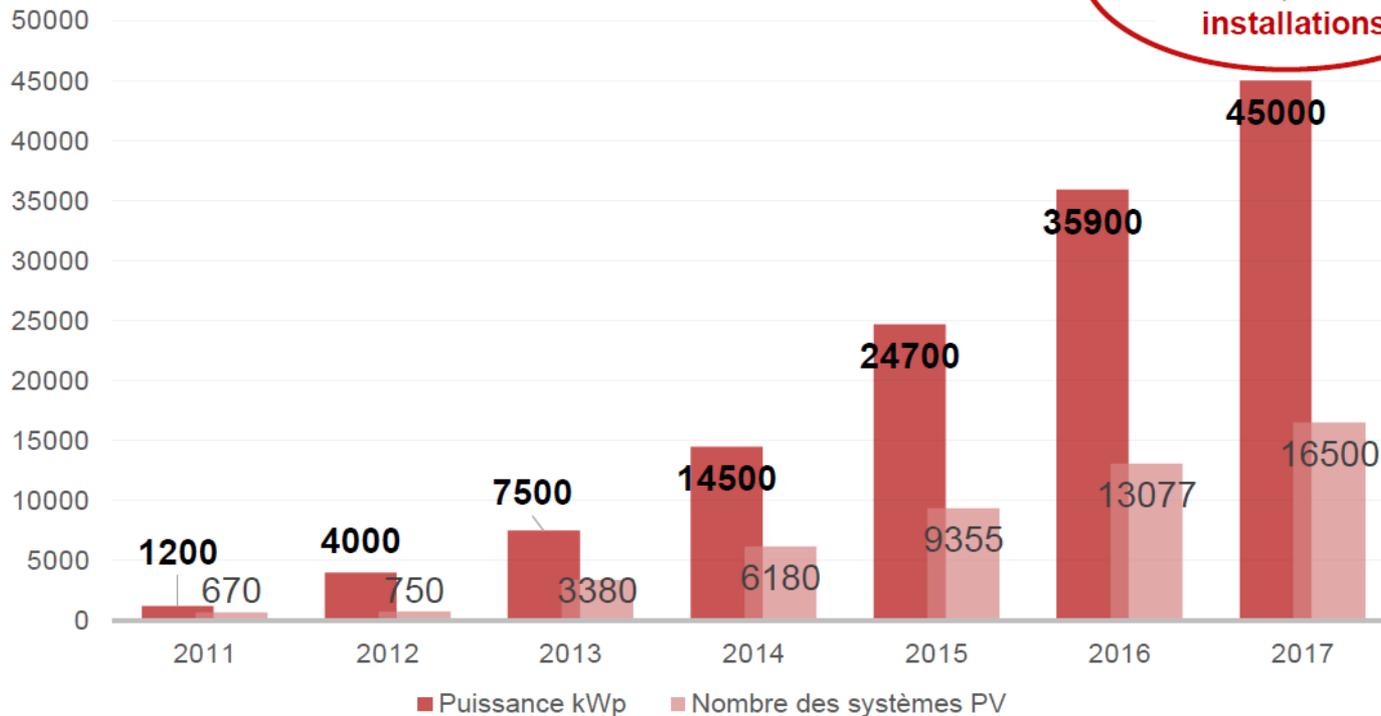
Nouvelles Capacités annoncés





PROSOL ELECTRIQUE

Développement du Marché PV



Réalisations du programme PROSOL ELEC par Gouvernorat pour la période 2010-2017

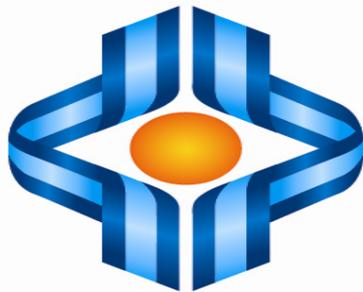
GOUVERNORAT	NOMBRE TOTAL DES IPV	POUISSANCE CUMULEE DES IPV (kWc)
ARIANA	1775	5035
BEJA	157	364
BEN AROUS	697	1704
BIZERTE	711	1547
GABES	203	662
GAFSA	48	154
JENDOUBA	81	301
KAIROUAN	168	504
KASSERINE	30	158
KEBELI	110	194
KEF	41	93
MAHDIA	493	1179
MANOUBA	225	576
MEDINE	764	1855
MONASTIR	419	1184
NABEUL	1004	2758
SFAX	3069	10489
SIDI BOUZID	14	57
SILIANA	32	109
SOUSSE	958	2661
TATAOUINE	118	375
TOZEUR	88	244
TUNIS	1969	5834
ZAGHOUAN	35	93

GABES

PARC_IPV 2010-2017

Nombre d'installation	Puissance (kWc)	Investissement (DT)	Subvention (DT)
1,50 %	1,70 %	1,70 %	1,64 %

MERCI



AGENCE NATIONALE POUR
LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE
A N M E

Un engagement durable et renouvelable